



Décisions de l'Assemblée Générale intersyndicale du 7 janvier 2020

Le mardi 7 janvier 2020, l'assemblée générale des personnels de la ville et métropole de Toulouse s'est réunie à l'appel des syndicats CGT/FO/Solidaires. L'assemblée générale a décidé de lancer un appel à l'ensemble des fonctionnaires territoriaux et aux agents contractuels du département.

Le 5 décembre 2019 a débuté un conflit national pour exiger le retrait du projet de retraite à points qui implique que soient démantelés les 42 régimes existants dont la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL). Depuis le 5 décembre la puissance des manifestations et la grève massive notamment chez les cheminots et à la RATP ont obligé le gouvernement à annoncer des possibles aménagements sans toutefois en préciser par écrit le détail.

A ce jour, le gouvernement Macron/Philippe maintient le cap de sa contre réforme, il refuse de répondre à la revendication de ceux qui manifestent et sont dans les grèves à savoir le retrait total du projet, revendication portée par l'intersyndicale nationale CGT/FO/SOLIDAIRES/FSU/ CGC/UNEF/UNL.

Si le projet du gouvernement passe, les droits acquis disparaîtraient:

- fin du calcul de la pension sur les 6 derniers mois*, avec la prise en compte de l'ensemble de la carrière la diminution des pensions pourrait atteindre 30%.

**CNRACL -Recueil statistique 2018: au 31 décembre 2018, les retraités CNRACL ont perçu une pension moyenne de 1261,3 euros.*

- disparition de la catégorie active de la CNRACL, départ entre 55 ans et 57 ans pour les emplois classés dans la catégorie active (éboueurs, fossoyeurs; élagueurs, charpentiers, maçons, paveurs, soudeurs, peintres pistolets,)

- disparition du FAS (fond d'action sociale de la CNRACL), ce fond est destiné aux retraités les plus pauvres et délivre des aides pour les dépenses de santé, chauffage, prévoyance, culturel....

- c'est la CNRACL qui assure les prestations liés au handicap (allocation temporaires d'invalidité ou pension d'invalidité), si le régime disparaît qui versera ces prestations?

Le gouvernement ose déclarer l'intégration des primes est une contrepartie au calcul sur l'ensemble de la carrière. Mensonge éhonté d'un gouvernement qui camoufle ses objectifs:

- dans la fonction publique territoriale un fonctionnaire sur deux ne perçoit aucune prime : 0+0=0

- 50% des agents sont contractuels et la plupart comme à Toulouse ils ne perçoivent pas de primes : 0+0=0

Sans évoquer le coté aléatoire des primes renforcés par le RIFSEP, mis bout à bout la mesure annoncée par le gouvernement s'appliquerait à 1/4 des fonctionnaires du pays qui devraient cependant cotiser plus avec des salaires bloqué depuis des années.

Le projet Macron /Philippe c'est la part belle aux fond de pensions et aux assurances, c'est la misère pour des millions de retraités, nous n'en voulons pas. Nous nous adressons à tous nos collègues titulaires et précaires. Ce gouvernement ne veut rien entendre nous devons l'y contraindre par la grève, elle doit s'élargir se généraliser, l'intersyndicale ville et métropole de Toulouse y travaille, elle sera présente pour discuter avec les agents et appelle les collègues à participer les:

* mercredi 8 janvier à 4h30 au dépôt de Monlong

* jeudi 9 janvier à 8h30 à l'Arche Marengo et départ pour la manif (10h à St-Cyprien)

* vendredi 10 janvier à 4h30 dépôt du raisin

L'intersyndicale se réunira vendredi 10 janvier pour planifier les actions de la semaine suivante.

Vous trouverez ces infos sur la page ***facebook.com de l'intersyndicale contrelaretraitepoints.intersyndicale cgt-fo-sud 31***